

En janvier, osons un nouveau départ !



L'agriculture française a pris de nombreux virages. Chacun a suivi le mouvement tant bien que mal, avec ses réussites et ses déboires.

S'il y a bien une chose d'inachevée, voire secondaire pour certains, c'est la valeur de notre travail. **Les prix de nos productions sont trop faibles pour envisager avec espoir, dynamisme et sérénité, un avenir à chacun d'entre nous.** Bien souvent, nous devons faire face à des attentes sociétales déconnectées de notre réalité.

Il est temps de faire reconnaître la valeur de nos productions et de nos terroirs. Cette « montée en gamme » voulue par une partie de la profession, elle existe déjà, et

beaucoup d'entre nous s'activent dans leur créativité à renforcer notre savoir-faire trop souvent ignoré.

Il est temps de faire reconnaître à nos coopératives et à nos partenaires privés que la valeur ajoutée se construit d'abord dans nos fermes et que vient ensuite la leur.

Il est temps de poser formellement notre vision aux responsables politiques devant leurs contradictions flagrantes en matière d'exigences réglementaires, sociales et fiscales face à une mondialisation sans règles.

Il est temps d'imposer notre bon sens agricole face à l'activisme médiatisé, bien souvent récupéré par la grande distribution ou l'industrie agroalimentaire.

Il est temps de faire reconnaître notre exception agricole, mélange d'efficacité technique et économique pour relever les défis de notre société

Il est temps de faire valoir nos efforts et nos progrès environnementaux. On ne peut plus accepter la succession sans fins de

directives nitrates parfois contraires à l'efficacité technique. On ne peut plus accepter une conditionnalité des aides PAC toujours plus complexe ou plus simplement, ne plus accepter une contrainte sans garantie économique.

Il est temps d'avoir un message clair sans opposer les systèmes qui font notre richesse.

Les Chambres d'agriculture sont des interlocuteurs privilégiés de l'administration, des élus, des entreprises, des coopératives agroalimentaires et de la population. C'est ici que doit donc commencer le combat.

L'alternance peut faire bouger les lignes. Avec de l'expérience, un brin d'impertinence et une intransigeance affirmée, nous pouvons bousculer l'ordre établi.

La Coordination Rurale ambitionne d'être au service de toutes les agricultures, mais surtout de tous les agriculteurs.

Joseph Martin, agriculteur à Domalain (35), tête de liste à l'élection Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine.

Un syndicat de conviction

La Coordination Rurale a créé une série de 30 vidéos sur des thématiques fortes, des convictions incarnées par ses adhérents. En Bretagne nous en avons réalisé deux supplémentaires que nous vous invitons à retrouver sur Youtube ou sur notre site internet.



Pierre Lec'hvien, agriculteur à Langoat (22)

Rétablir la vérité sur les Algues Vertes

L'activité agricole est systématiquement pointée du doigt lors des échouages d'algues vertes sur les plages bretonnes. **Mais contrairement à ce que certains affirment, le lien entre rejets de nitrates et prolifération des algues vertes n'est pas établi.** Pour preuve, certaines baies où la concentration de nitrates est faible sont pourtant envahies par les algues alors que d'autres avec un fort taux ne le sont pas.

Le développement des algues vertes repose essentiellement sur trois facteurs : eaux peu profondes, faible mouvement et présence de phosphate.

La CR estime que l'agriculture ne doit pas supporter la responsabilité de ce phénomène et milite, pour qu'en France, de vraies études scientifiques soient menées.

Il faut se pencher sur la problématique des stations d'épuration : celles-ci sont sous-dimensionnées et inadaptées pour le traitement du phosphore, vrai responsable du développement des algues vertes.

Les communes et les agglomérations bretonnes doivent être classées en fonction de la qualité de leurs réseaux d'assainissement pour les inciter à engager les investissements nécessaires.

La directive Nitrates reste inopérante. Elle ne sera pas en capacité d'atteindre les objectifs fixés et doit donc être révisée.

Prendre en main l'avenir de l'agriculture bretonne

L'agriculture bretonne vit une crise profonde qui touche l'ensemble de ses productions. Les causes sont connues : dérégulation, choix du tout-export, normes françaises toujours plus exigeantes, importations de produits aux normes sociales et environnementales inférieures...

Cette politique, dont la conséquence directe est la vente à perte de nos produits, est pourtant majoritairement soutenue par les responsables professionnels censés défendre les agriculteurs. Résultat : un modèle qui ne rémunère plus et qui voit nos agriculteurs bretons disparaître.

À la CR, nous pensons que même si certains se sont obstinés à nous mener dans le mur, l'agriculture bretonne a encore un avenir.

Il ne faut plus perdre de temps et saisir chaque occasion qui nous sera donnée dans les prochaines semaines pour reprendre en main nos outils de représentation afin de défendre les seuls intérêts des agriculteurs.

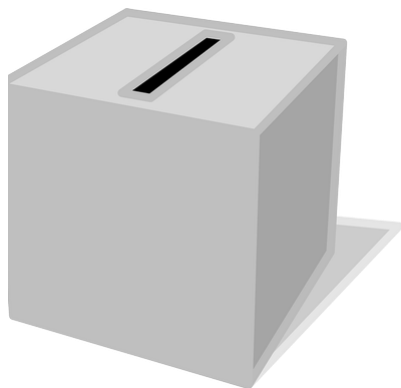
Avec la CR de Bretagne, vous pouvez défendre une vraie régulation des productions, des prix rémunérateurs, la fin des distorsions de concurrence et la reprise en main des outils coopératifs.

Parce qu'il est dans notre ADN d'être opiniâtre et de relever la tête, battons-nous et ensemble rendons l'agriculture aux agriculteurs.



Jean-François Couëtil, agriculteur à Roz-sur-Couesnon (35)

Oui, voter sert à quelque chose !



En janvier, vous pourrez voter pour vos représentants aux Chambres d'agriculture, lesquelles disposent d'un budget de 702 millions d'euros et de 8 325 collaborateurs pour mettre en œuvre la politique agricole sur nos territoires.

« **La chambre ne sert à rien !** », « **Je n'ai pas le temps de voter** » justifient souvent une abstention à cette élection capitale, qui constitue pourtant votre unique chance de faire entendre votre voix. D'elle dépend :

- **la défense de vos propres revendications auprès des instances politiques ;**
- **la défense de vos intérêts personnels dans les Commissions professionnelles (CDOA, SAFER...) via le nombre de sièges attribué au syndicat proche de votre sensibilité.**

Aujourd'hui, au sein de l'APCA (Bureau national des Chambres d'agriculture), les multiples sensibilités syndicales des 467 500 agriculteurs français sont représentées par 14 membres, tous issus du même syndicat. Est-ce normal ?

Quiz

En agriculture, malgré les crises et sans jamais aucune alternance, un seul syndicat a toujours remporté ce suffrage, lui garantissant ainsi une proximité durable avec les instances publiques, privées et médiatiques pour influencer les politiques agricoles française et européenne.

1. **Êtes-vous satisfaits de votre situation actuelle** (revenu, charge de travail, contraintes environnementales, pressions fiscale et sociale, conditions d'installation ou de transmission...)?
2. **Doit-on laisser un seul syndicat tout gérer**, nous privant ainsi de discussions ou débats favorisant le discernement et l'objectivité dans la prise de décisions ? L'absence d'alternance syndicale favorise-t-elle la transparence et l'indépendance politique et financière de nos institutions agricoles ?
3. En 2017, en Bretagne, on dénombre 692 installations pour 2 253 départs en retraite ou cessions spontanées. Les $\frac{3}{4}$ des exploitations sont donc parties à l'agrandissement ou non reprises, avec seulement 256 créations de postes salariés dont 89 permanents en 2 ans. **Êtes-vous prêts à augmenter votre charge de travail** faute de prix pour embaucher ? Retraité ou futur retraité : Êtes-vous prêts à brader votre exploitation ?
4. **Jugez-vous normal le chantage de devoir subir de nouvelles contraintes** générant de nouveaux contrôles pour maintenir vos aides PAC ?
5. **Trouvez-vous normal que votre contribution à l'enrichissement de votre filière ne soit pas équitablement rémunérée**, notamment au sein des coopératives, peu transparentes, qui ne réévaluent jamais vos parts sociales ?
6. **Revendiquer des prix rémunérateurs** calés sur des coûts de production réalistes ou encore l'exonération de charges sociales sur nos stocks et la taxation des importations pour lutter contre le dumping social vous paraissent-elles des solutions illégitimes ?

Si vous avez répondu majoritairement NON, le profil ci-dessous vous correspond :

Chef d'entreprise, passionné par votre métier et convaincu qu'un avenir meilleur est possible, vous souhaitez :

- ◇ **Maîtriser votre avenir** en restant libre et indépendant grâce à une rémunération à la hauteur de votre professionnalisme et implication personnelle.
- ◇ **Récupérer vos pouvoirs** perdus au profit des autres maillons des filières et du para-agricole.
- ◇ **Être défendu** par des représentants indépendants des autres échelons des filières qui disposent de puissants lobbies pour garantir leurs propres intérêts.

En janvier, je vote Coordination Rurale !

Une chambre CR : qu'est-ce que c'est ?

Présente sur l'ensemble du territoire, la Coordination Rurale est à la tête de 4 Chambres d'agriculture : Calvados, Charente, Lot-et-Garonne et Puy-de-Dôme. Depuis sa création, la CR a toujours progressé lors des élections Chambre d'agriculture pour devenir le second syndicat agricole de France. Grâce à sa gestion rigoureuse, elle a également conservé l'ensemble des Chambres où elle est majoritaire depuis 3 mandats pour certaines.



Têtes de liste pour les élections aux Chambres d'agriculture. De gauche à droite : Joseph Martin (35), Véronique Le Flo'h (29), Anne Renouard (22), Noël Rozé (56).

Les Chambres d'agriculture CR sont des Chambres de proximité, ouvertes à tous les producteurs, dont l'objectif est de défendre nos intérêts. C'est pourquoi, **un technicien accompagne les agriculteurs lors de contrôles sur l'exploitation**, ou en cas de difficulté, et l'aide juridique de base y est gratuite en cas de besoin.

Les Chambres CR font pression sur l'administration pour faciliter la création de retenues collinaires, pour défendre l'irrigation, pour sauvegarder les abattoirs de proximité, ou encore pour retirer les écoulements litigieux de la carte des cours d'eau. Elles n'hésitent pas à aller à l'encontre des associations environnementales ou des courants anti-viande qui veulent nous imposer leurs idéologies.

À la CR nous défendons coûte que coûte le métier d'agriculteur et refusons catégoriquement les contraintes administratives sur-

transposées, qui réduisent considérablement notre liberté d'entreprendre et leurs implications en matière de formation, de paperasse et de mises aux normes.

Une Chambre se doit d'être au service de tous les agriculteurs

À son arrivée à la tête d'une Chambre, la CR commence toujours par

rééquilibrer les finances et remettre les techniciens sur le terrain. L'objectif central est de remettre la Chambre au service des agriculteurs.

Épinglées par la Cour des Comptes pour leur gestion calamiteuse (en 2014, une Chambre sur deux était en déficit), **le réseau des Chambres démontre son incompétence et la réalité de ses pratiques condamnables** (promiscuité partisane et subventions versées au vieux syndicat, masse salariale inadaptée...). La CR se félicite des recommandations de la Cour des comptes qui considèrent qu'il y a trop d'élus à indemniser et préconisent la suppression de tous les collègues inutiles.

Enfin, le principe d'une Chambre bien administrée est l'impartialité et la neutralité syndicale. Chacun doit être assuré d'une égalité d'accès à tous les services. **La recherche de l'intérêt général suppose de travailler pour l'ensemble des agriculteurs, quelles**

que soient leur sensibilité et leur appartenance syndicale.

Souvenez-vous...

En 2017, dans un rapport, la Cour des Comptes a épinglé le réseau des Chambres d'agriculture : subventions versées aux FDSEA, mises à disposition de salariés, participations hasardeuses dans des sociétés privées sans rapport avec leur activité...

La Cour des Comptes pointait également une masse salariale pléthorique et en augmentation de 30% sur 20 ans alors que le nombre d'agriculteurs a été divisé par deux ! Toujours selon la Cour des Comptes, dans certaines chambres, les salariés jouissent librement d'une flotte de véhicules à des fins personnelles.

Pour la Bretagne, la Cour des Comptes a notamment pointé que sur les 4800m² dont elles disposaient en 2011 au sein de la Maison de l'agriculture à Rennes, la Chambre régionale de Bretagne et la Chambre d'Ille-et-Vilaine n'en utilisaient que 2 800 pour leurs services, le reste étant loué, ce qui a entraîné une sous-occupation temporaire de 800 m² lors du départ d'un locataire en 2010.



10 propositions concrètes pour les agriculteurs Bretons

Proposition n°1 : Il est temps d'avoir un service juridique pour TOUS et gratuit pour des questions de base.

Proposition n°2 : Il est temps de faire un audit complet de la Chambre d'agriculture (financier, organisationnel, accessibilité des services...) et un état des lieux des prestations afin d'optimiser la gestion de la Chambre et ne conserver que les missions essentielles pour nous.

Proposition n°3 : Une Chambre CR ne sera pas à la botte de l'administration et défendra les intérêts des agriculteurs. S'il le faut, la Chambre CR sera prête à aller jusqu'au bout, en coordonnant des actions pour avoir gain de cause !

Proposition n°4 : Une Chambre CR exigera le désarmement des contrôleurs de l'ONEMA et de l'ONCFS sur les exploitations agricoles.

Proposition n°5 : Il n'est pas normal de se retrouver seul lors d'un contrôle. Il est temps de pouvoir contacter et compter sur l'accompagnement d'un élu Chambre lors d'un contrôle.

Proposition n°6 : Une Chambre d'agriculture CR réduira le plus possible le coût des prestations installation. Les avenants résultant d'aléas économiques et climatiques seront gratuits.

Proposition n°7 : Une chambre CR défendra l'exonération fiscale des revenus fonciers lorsque les terres sont louées à un nouvel installé.

Proposition n°8 : Une chambre CR informera régulièrement les agriculteurs par SMS (échéances administratives, reports, alertes sanitaires, rencontres ...).

Proposition n°9 : Les agricultrices sont des combattantes, elle mérite d'être mieux reconnues et considérées. La CR défendra un vrai statut pour les agricultrices.

Proposition n°10 : Trouver un repreneur, préparer une transmission... Une Chambre d'agriculture CR accompagnera tous les départs ! De plus, une Chambre CR travaillera avec la MSA pour proposer un vrai accompagnement aux futurs retraités.

En janvier, je vote Coordination Rurale !

Stoppons la destruction de la filière laitière bretonne

Entre 2000 et 2016, le nombre d'actifs non-salariés de la branche lait bretonne a chuté de près de 45 % (-11 000) malgré plus de 4000 installations.

Ainsi, la charge de travail des 24 500 producteurs en 2000 est supportée par les 13 539 producteurs laitiers restants en 2016, aidés de seulement 616 salariés supplémentaires contre 1400 postes en 2000. Parmi ces emplois créés, 406 sont permanents dont 24 seulement entre 2014 et 2016 !

Challenge extraordinaire avec une production qui a augmenté sur la période de 600 millions de litres (l'équivalent de 1000 exploitations moyennes)! **L'ensemble du travail peut-il réellement être effectué correctement, sans compter la charge administrative ?** Est-ce un cadeau pour nos jeunes qui devront supporter des investissements par vache 3 à 4 fois supérieurs à ceux de 2000 ?

Non ! **Afin de redynamiser et rendre plus attractif le secteur laitier breton, une régulation des volumes de lait produits à l'échelle européenne, sans freiner la production française en rien responsable de la surproduction, s'avère urgente.** Exiger notre dû, auprès des industriels et surtout de nos coopératives, reste un préalable à une rémunération couvrant l'ensemble de nos coûts de production, en conventionnel, comme en bio.

Avec, en moyenne, + 190 € /1000 l / an supplémentaires de CA depuis 2010, les industriels peuvent nous en reverser au moins la moitié !

Il est temps d'encourager la production laitière bretonne avec des prix rémunérateurs !

Il est temps de vraiment soutenir la bio !



Alors que le gouvernement annonce un objectif de 15 % de la SAU en Bio ce qui représenterait en Bretagne 247 000 ha, **la section Bio de la CR dénonce l'insuffisance des moyens financiers pour accompagner les conversions.**

La mise en place, de façon rétroactive, de plafonds régionaux (de 20 à 15 000 € récemment en Bretagne) a obligé bon nombre d'agriculteurs bio à retirer des parcelles de leur déclaration PAC.

À cause de ce plafonnement, et alors que la France reste dépendante des importations, les céréaliers peuvent difficilement envisager une conversion.

Au lieu de s'approvisionner en France, les filières d'élevage bio importent les fourrages des pays de l'Est. **Il faut donc développer les céréales et les cultures oléoprotéagineuses bio en France.**

Garantir un avenir aux productions biologiques

La bio est un circuit fragile, aujourd'hui porteur mais qui peut très vite s'effondrer.

Tout en s'efforçant de construire une cohérence agronomique, économique, écologique qui a du sens pour les

consommateurs, il faut protéger en régulant les productions et garantir des prix rémunérateurs. En bio comme en conventionnel, nous devons pouvoir vivre du fruit de notre travail.

Et si on essayait la TVA sociale ?

Utilisatrice de main-d'œuvre, l'AB est concurrencée par des pays à faibles coûts salariaux. **Une TVA sociale abaisserait nos charges, tout en faisant participer les produits importés au financement de notre système social.**

L'Europe devrait d'ailleurs refouler toutes les importations non conformes à notre cahier des charges.

Enfin, dotons la recherche de véritables moyens et appuyons-nous sur les expérimentations conduites dans nos fermes.

100% AGRICULTEURS

AVEC VOUS, IL EST TEMPS DE PROMOUVOIR LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Retrouvez la vidéo de la section Bio sur www.coordinationrurale.fr/nos-30-convictions

Les producteurs de porcs sont à bout !



L'interprofession Inaporc veut un "renforcement du socle le Porc Français". Les abattoirs rajoutent sans arrêt des critères supplémentaires aux cahiers des charges. Dans une conjoncture porteuse ces nouvelles exigences seraient réalisables, mais **aujourd'hui la rémunération est trop faible et ne nous permet pas de transformer nos bâtiments.**

Les anciens bâtiments d'élevage fonctionneront plus longtemps et ne seront pas renouvelés. Les systèmes de logement innovant, susceptibles d'améliorer l'environnement et le bien-être des animaux ne seront pas construits. Sans compter les projets de constructions modernes qui ne peuvent pas se faire suivant les procédures réglementaires puisque ce

sont les associations ou les activistes qui décident à la place de l'Etat et des politiques.

La pression sociétale que nous subissons a pour conséquence de détruire notre motivation. Nous avons en tant qu'éleveurs besoin d'être acceptés par la société mais nous avons surtout besoin que la société accepte de dialoguer avec nous. Dans ces conditions qu'on ne nous rajoute pas encore des contraintes sans nous payer plus !

Non catégorique aux hausses de cotisations porcines (CVO)

La CR a indiqué dans un courrier à Inaporc son opposition à toutes augmentations des cotisations des éleveurs porcins.

Que ce soit pour financer une nouvelle campagne de promotion de la viande porcine ou pour équilibrer les comptes de l'ATM (Animaux trouvés morts), les éleveurs ne disposent d'aucune marge de manœuvre financière pour subir de nouveaux prélèvements. Ils doivent d'ores et déjà faire face à une baisse des prix de 15 %, une augmentation des coûts de production, à une augmentation d'environ 6 à 8 cts/kg des cotisations MSA et à la menace de

la FPA (Fièvre porcine africaine) qui sert déjà de prétexte pour peser sur les cours. Inaporc justifie l'augmentation de la contribution équarrissage par l'augmentation de la collecte.

Pour la CR, cela devrait au contraire permettre de renégocier les tarifs contractuels avec les sociétés d'équarrissage qui réalisent des économies d'échelle réduisant leurs frais de collecte unitaire. De plus, on a du mal à imaginer que depuis 1996 (crise de la vache folle), les équarrisseurs ne soient pas parvenus à trouver des débouchés. La CR demande par ailleurs une totale transparence des comptes de l'ATM.



Retrouvez la vidéo « Simplifier les règles administratives » sur www.coordinationrurale.fr/nos-30-convictions

Légumes : Répondre à l'attente sociétale, oui mais laquelle ?

Une récente étude (The Economist) montre que l'agriculture française est le modèle le plus durable au monde. Malgré cela des ONG, bien relayées par les médias et la Confédération Paysanne, dénigrent constamment notre agriculture tout en fermant les yeux sur toutes ces importations agricoles qui ne respectent pas nos normes.

Le syndicat d'Etat, FNSEA-JA s'alarme en façade de l'agri-bashing, mais en sous main négocie des normes toujours plus dures pour le monde paysan.

A la CR, notre vision est claire : **l'agriculture française assure une alimentation saine. Notre opposition à ces importations est totale. Nous sommes également prudents quant à la négociation de contrats de productions légumières toujours plus exigeants, mais qui rémunèrent peu ou pas les producteurs et qui deviennent au final de nouvelles normes de production.**

L'attente sociétale ne se mesure pas par des sondages, mais en analysant l'acte d'achat : exiger une montée en gamme tout en achetant au plus bas prix n'est pas cohérent ! **Il est temps de respecter ceux qui nourrissent la population !**

Liste : « Rendre l'agriculture aux agriculteurs » (CR35)



- 1 - Joseph Martin, 52 ans, lait, Domalain
- 2 - Murielle Durand, 46 ans, Lait, Guipry-Messac
- 3 - Jérôme Perrigault, 42 ans, Lait bio, St-Aubin d'Aubigné
- 4 - Yannick Joubrel, 50 ans, Lait bio, Maxent*
- 5 - Jean-François Couëtil, 50 ans, Légumes, Roz-sur-Couesnon*
- 6 - Irène Cloteau, 44 ans, Lait, Andouillé Neuville*
- 7 - Serge Henry, 54 ans, Lait, Landujan*
- 8 - Mickaël Marchand, 43 ans, Lapins, Domloup*
- 9 - Marie-Haude Saudrais, 48 ans, Lait, Miniac-sous-Becherel
- 10 - Pierre Daufin, 56 ans, Lait, Combourg
- 11 - Chrystelle Renard, 50 ans, Céréales, pommes, La Fresnais
- 12 - Joseph Charpentier, 29 ans, Lait, Trans la forêt
- 13 - Arnaud Elluard, 47 ans, Volailles, Combourg
- 14 - Laurence Colleu, 46 ans, Volailles, lait, Bourgbarré
- 15 - Jean-Pierre Goudal, 54 ans, Vaches allaitantes, Saint-Aubin du Cormier

- 16 - Xavier Médard, 45 ans, porcs, Romagné
- 17 - Valérie Guitton, 41 ans, Lait, St-Médard/Ille
- 18 - Jean-Michel Pottier, porcs, lait, Saint-Aubin-des-Landes
- 19 - Pierrick Hamard, 55 ans, Lait, St-Sauveur
- 20 - Daniel Fouillard, 48 ans, Lait, Bazouge du Désert

